



POUR DIFFUSION IMMÉDIATE
CNW, code 66
Hebdos régionaux de Lanaudière

Projet minier Matawinie à Saint-Michel-des-Saints

LA COMMISSION D'ENQUÊTE DU BAPE SE DÉPLACERA À MANAWAN

Québec, le 13 février 2020 – La commission d'enquête du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) annonce des séances supplémentaires concernant le *Projet minier Matawinie à Saint-Michel-des-Saints par Nouveau Monde Graphite*. Elles auront lieu à compter du **jeudi 27 février 2020, à 9 h au gymnase de l'École secondaire Otapi, 470, rue Otapi à Manawan**. Les séances se poursuivront en après-midi et, au besoin, le lendemain. Elles seront transmises en version vidéo en direct et retransmises en différé dans le site Web du BAPE.

Lors de ces séances supplémentaires, l'initiateur et des personnes-ressources seront présents pour répondre aux questions du public et de la commission. Il sera aussi possible de donner son opinion à la commission, notamment par l'expression de ses préoccupations et de ses recommandations sur le projet.

Un service de traduction simultanée sera offert sur place afin de permettre à tous de bien comprendre les échanges, qu'ils se déroulent en français ou en atikamekw. Cette traduction sera aussi disponible au moment du visionnement des séances.

Tel qu'annoncé précédemment, des séances sont également prévues au Chalet du Mont-Trinité, au 220, chemin du Mont-Trinité à Saint-Michel-des-Saints les 25 et 26 février prochains.

COMMENT SE PRÉPARER À L'AUDIENCE PUBLIQUE?

Quatre activités de préparation sont recommandées pour pleinement participer à l'audience publique:

- 1) se familiariser avec le projet;
- 2) poser des questions;
- 3) donner son opinion et
- 4) suivre l'évolution du dossier.

Pour vous familiariser avec le dossier, vous pouvez consulter les documents relatifs au projet en version électronique sur le site Web du BAPE à l'adresse www.bape.gouv.qc.ca.

Pour consulter la version imprimée des documents relatifs au projet, veuillez communiquer avec nous par téléphone en composant le 418 643-7447 ou, sans frais, le 1 800 463-4732.

Un résumé de l'étude d'impact en atikamekw sera bientôt disponible et l'information sera diffusée sur les médias sociaux. Suivez-nous sur Facebook et Twitter.

Pour en savoir plus, nous vous invitons à prendre connaissance des documents mis à la disposition des participants par la commission lors de la rencontre préparatoire du 14 janvier 2020 et à consulter [Les règles de participation en audience](#) publique à l'adresse www.bape.gouv.qc.ca, sous la rubrique « [Participer](#) ».



COMMENT SOUMETTRE À LA COMMISSION UN MÉMOIRE ÉCRIT?

Afin d'assurer une bonne planification du déroulement des séances publiques de l'audience, toute personne qui désire donner son opinion par un mémoire écrit ou s'exprimer verbalement au cours de l'audience est invitée à en informer **le plus rapidement possible** la commission. Vous devez transmettre le formulaire en ligne **Avis d'intention** disponible dans le site Web du BAPE. Si vous n'avez pas accès à un ordinateur, vous pouvez nous informer par téléphone en composant le 418 643-7447 ou, sans frais, le 1 800 463-4732.

Dans cet avis d'intention, vous devrez choisir si vous présentez ou non votre mémoire et de quelle manière. Le BAPE réserve habituellement la participation aux personnes présentes à ses séances publiques. Toutefois, à titre de projet pilote, le BAPE souhaite accommoder les gens pour qui ce serait impossible de se déplacer à Manawan aux dates choisies. Une séance supplémentaire est donc proposée le 3 mars 2020 où il sera possible de présenter vos mémoires à distance. Si cette option vous intéresse, vous devrez le préciser dans votre avis d'intention. La commission priorise la participation en personne et le temps accordé à la participation à distance dans le cadre de ce projet pilote demeure à sa discrétion.

Afin que la commission puisse en prendre connaissance avant la séance publique, le mémoire, bien identifié au projet, devra être transmis **au plus tard le 20 février 2020 à midi** en utilisant le formulaire en ligne **Dépôt de mémoire**. Les personnes désirant transmettre leur mémoire par courrier électronique pourront l'adresser à mine-matawinie@bape.gouv.qc.ca.

Par souci de protection des renseignements personnels, nous vous demandons de fournir vos coordonnées sur une page distincte. **Un mémoire transmis sans ces renseignements ne pourra être considéré par la commission.** Conformément à la loi, le BAPE veille à la protection des renseignements personnels obtenus. Les mémoires demeurent confidentiels jusqu'au moment de leurs présentations devant la commission et seront ensuite diffusés dans le site Web du BAPE.

LA PARTICIPATION DU PUBLIC EST ESSENTIELLE!

La participation du public est essentielle pour la commission d'enquête. Elle permet d'entendre les arguments, les opinions et les suggestions des participants avant la rédaction du rapport qui sera remis au ministre de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, M. Benoît Charette, au plus tard le 26 mai 2020.

Les personnes qui désirent obtenir plus de renseignements peuvent communiquer avec M^{me} Annie St-Gelais, coordonnatrice du secrétariat de la commission au 418 643-7447 ou, sans frais, au 1 800 463-4732, ou par courrier électronique à l'adresse suivante : mine-matawinie@bape.gouv.qc.ca.

LE BAPE DONNE L'HEURE JUSTE!



Informer



Consulter



Enquêter



Aviser

– 30 –

Source : Julie Olivier
Conseillère en communication
418 643-7447 ou 1 800 463-4732
mine-matawinie@bape.gouv.qc.ca